Présidence de M. Valéry Beaud, président

Membres absents excusés: M. Pierre Conscience; M. Johann Dupuis; M. Dominique Gigon; M. Ngoc Huy Ho; M. Alain Hubler; M. Sébastien Kessler; M. Henri Klunge; Mme Astrid Lavanderos; Mme Françoise Longchamp; M. André Mach; M. Pedro Martin; M. Fabrice Moscheni; M. Pierre Oberson; M. Johan Pain; Mme Esperanza Pascuas Zabala; M. David Raedler; Mme Thanh-My Tran-Nhu

Membres absents non excusés : M. Xavier de Haller ; Mme Céline Misiego ; Mme Sandra Pernet ; Mme Antonela Vonlanthen ; Mme Marlène Voutat.

Membres présents	76
Membres absents excusés	18
Membres absents non excusés	5
Membre démissionnaire	
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 20h35 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

R52-EJQ Rapport sur postulat

de Mme Eliane Aubert (PLR) et consorts :

« Animation socioculturelle lausannoise : Faut-il municipaliser la FASL – Définir une véritable politique publique avec des outils de pilotage »

Rapporteur: M. Vincent Brayer (Soc.)

Discussion

Le président; Mme Eliane Aubert (PLR); Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc.); Mme Anita Messere (UDC); M. Daniel Dubas (Les Verts); M. Claude Calame (EàG); M. Axel Marion (CPV); M. Georges-André Clerc (PLC); M. Philippe Miauton (PLR); M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers (EJQ).

Vote s/postulat

Le Conseil, à l'unanimité, **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

R70-SE Rapport sur pétition de M. Vivien Galland et consorts (6990 sign.):

« Soutien à la Police de Lausanne dans sa lutte contre le deal de rue »

<u>Rapportrice</u>: <u>Mme Sandra Pernet</u> (CPV) [remplacée à la tribune par: Mme Anita Messere (UDC)] [pour la commission des pétitions] Discussion

Mme Anne Berguerand (Les Verts); M. Quentin Beausire (soc.); M. Nicola Di Giulio (PLC); Mme Anita Messere (UDC); M. Matthieu Carrel (PLR).

Vote s/pétition

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 3 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt.* **b**) du Règlement du Conseil communal.

R73-FIM Rapport sur pétition

<u>de M. Denis Bochatay et consorts</u> (200 sign.) : « Pour une rue Couchirard conviviale »

<u>Rapportrice</u>: <u>Mme Paola Richard-De Paolis</u> (Soc.)

[pour la commission des pétitions]

Discussion

M. Robert Joosten (soc.); Mme Anne Berguerand (Les Verts); M. Vincent Rossi (Les Verts).

Vote s/pétition

Le Conseil, par 52 oui, 12 non et 4 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit <u>décide</u>:

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 *litt. a*) du Règlement du Conseil communal.

R74-FIM Rapport sur 6 pétitions

de M. Louis Dana et consorts (520 sign.) :

« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les rues du Valentin, de la Pontaise et sur l'avenue Druey entre 22h00 et 06h00. »

de M. Louis Dana et consorts (197 sign.):

« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur la rue Centrale, rue Saint-Martin et rue César-Roux entre 22h00 et 06h00. »

de M. Louis Dana et consorts (190 sign.) :

« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue de Béthusy, av. Victor-Ruffy et av. de Chailly entre 22h00 et 06h00. »

de M. Louis Dana et consorts (182 sign.) :

« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue de Morges. av. d'Echallens et av. Recordon entre 22h00 et 06h00. »

de M. Louis Dana et consorts (167 sign.) :

« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue du Léman et l'avenue de Rumine entre 22h00 et 06h00. »

de M. Louis Dana et consorts (270 sign.) :

« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue Fantaisie, av. de Montchoisi et av. de Jurigoz entre 22h00 et 06h00. »

<u>Rapportrice</u>: <u>Mme Anne Berguerand</u> (Les Verts) [pour la commission des pétitions]

Discussion

M. Robert Joosten (soc.); Mme Sara Soto (Les Verts); M. Mathieu Maillard (PLR); M. Jean-Luc Chollet (UDC); M. Claude Calame (EàG); M. Louis Dana (soc.); M. Jacques Pernet (PLR); Mme Anita Messere (UDC); M. Claude Calame (EàG); M. Mathieu Maillard (PLR); M. Vincent Brayer (soc.); Mme Anne-Françoise Decollogny (soc.).

Vote s/pétition « rue Valentin »

Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit <u>décide</u>:

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 *litt. a*) du Règlement du Conseil communal.

Vote s/pétition « rue Centrale »

Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 *litt. a*) du Règlement du Conseil communal.

Vote s/pétition « Av. Béthusy »

Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit <u>décide</u> :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 *litt. a*) du Règlement du Conseil communal.

Vote s/pétition « Av. Morges »

Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit <u>décide</u>:

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 *litt. a*) du Règlement du Conseil communal.

Vote s/pétition « Av. du Léman »

Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 *litt. a*) du Règlement du Conseil communal.

Vote s/pétition « Av. Fantaisie »

Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 *litt. a*) du Règlement du Conseil communal.

236

R79-CD Rapport sur pétition	<u>du Comité de soutien du Milan (M^{me} Corbaz et crts)</u> (17'537 sign.) : « Sauvons le restaurant Le Milan » **Rapporteur : M. Robert Joosten (Soc.)		
Discussion	[pour la commission des pétitions] Mme Paola Richard De Paolis (soc.); Mme Sara Soto (Les Verts); M. Vincent Brayer (soc.); M. Benjamin Rudaz (Les Verts); M. Valentin Christe (PLC); Mme Graziella Schaller (CPV); Mme Laura Manzoni (EàG); Mme Anita Messere (UDC); M. Grégoire Junod, syndic.		
Vote s/pétition	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 0 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit <u>décide</u> : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 <i>litt.</i> b) du Règlement du Conseil communal.		
Le Président	Fait son discours de fin d'année présidentielle	_	
Clôture	La séance est levée à 22 h 35.		
	Le président :	Le secrétaire :	